

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N° 673/2026/CCIM-TRAV**

Objet : Travaux de construction d'un centre commercial intégré à la commune de Mediouna

Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT

Date d'ouverture des plis : 17/09/2026 à 10H00

Lieu d'ouverture des plis : Siège social de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT S.A.

Estimation du MO : 58.712.194,02 Dirhams TTC

Journaux ayant publié l'avis de publicité :

- Journal n° 1 : AL AKHBAR, Édition du 19/08/2026
- Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 19/08/2026

Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :

- Portail Marocain des Marchés Publics, le 19/08/2026
- Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 19/08/2026

Liste des concurrents ayant déposé un pli :

1	Société G3C
---	-------------

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

- Néant

Liste des concurrents admissibles sans réserve :

1	Société G3C
---	-------------

Liste des concurrents admissibles avec réserve :

- Néant

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des offres techniques :

- Néant

Montant des actes d'engagement des concurrents :

N°	Concurrents	Montants des actes d'engagement En Dhs TTC
1	Société G3C	69.835.395,07

Vérification des montants des actes d'engagement des concurrents :

N°	Concurrents	Montants des actes d'engagement après vérifications En Dhs TTC
1	Société G3C	69.835.395,07

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des offres financières :

- Néant

Décision de la commission :

Après examen des offres reçues, la commission a constaté que l'offre économiquement la plus avantageuse, présentée par la société **G3C** pour un montant vérifié de **69.835.395,07 DH TTC**, est incompatible avec l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération.

En conséquence, la commission a décidé de proposer au Maître d'Ouvrage l'annulation de l'Appel d'Offres n°673/2026/CCIM-TRAV, conformément aux dispositions de l'article 48 du Règlement des marchés de la société **CASABLANCA AMÉNAGEMENT S.A.**, et sa relance après optimisation des prestations afin de permettre la réalisation du projet dans les limites du budget disponible.

Date d'achèvement des travaux de la commission : 24/09/2026

Fait à Casablanca, le 24/09/2026

Signé : Le Directeur Général de la Société Casablanca Aménagement S.A.

M. Driss MOULAY RCHID